



Non paiement de mon véhicule par un dépôt vente

Par **Djé19**, le **29/05/2025** à **08:25**

Bonjour,

Suite aux évènements en Calédonie, j'ai dû quitter le territoire et j'ai déposé mon véhicule dans un dépôt vente.

Le 14 avril j'ai reçu un mail stipulant que ma voiture a été vendue, la facture était en pièce jointe. Le 2 mai, n'ayant pas reçu la somme d'ue, j'ai demandé des nouvelles concernant le virement. L'entreprise m'a répondu que suite à un problème de trésorerie, mon virement serait effectué la semaine suivante.

Le 20 mai je reçois un nouveau courriel de la direction me disant que l'ordre de virement venais d'être signé.

Le 27 mai, j'envoie à nouveau un message car l'argent n'était toujours pas sur mon compte.

Le 29 mai, la réponse du dépôt est la suivante :

" Bonjour,

Ca a du arriver depuis.

Le virement que nous avons ordonné est passé comme un virement local en CFP et non comme un virement en Euro. Nous l'avons refait il y a quelques jours.

Confirmez moi sa bonne réception.

A défaut, merci de nous refaire parvenir votre RIB que nous comparions.

Cordialement,"

Pouvez-vous me dire comment faire un recours, s'il vous plaît ? Je ne sais pas vers qui me tourner.

Merci à vous.